

A Tournai - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Sigle du programme: **arct2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Prérequis entre cours	13
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	13
Informations diverses	14
- Conditions d'admission	14
- Pédagogie	16
- Evaluation au cours de la formation	16
- Mobilité et internationalisation	16
- Formations ultérieures accessibles	17
- Gestion et contacts	17

ARCT2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
- souhaitez acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre Futur Job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare généralement à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices de tailles diverses et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il coordonne les études des divers spécialistes avec lesquels il collabore.

Votre Programme

Le master vous offre

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline ;
- une formation qui exploite la capacité à concevoir et à matérialiser une pensée globalisante et une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets et qui conforte le projet comme centre de la formation et lieu de convergence et d'application transdisciplinaire ;
- la possibilité, en plus de cours généraux, de composer votre programme en choisissant des cours et une option de spécialisation dans un des grands domaines d'activités de l'architecte ;
- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture ;
- l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an.

ARCT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi proposé à l'étudiant en architecture est d'être capable, à l'issue de son master, d'intégrer et de développer de manière autonome les multiples compétences qui permettent d'analyser, d'évaluer et de concevoir des projets d'architecture. Conscient de ses responsabilités, il pourra poser des choix en vue de structurer les divers lieux (vécus, investis et produits par les collectivités et individus).

Au cours de ces deux années, l'étudiant aura l'opportunité d'approfondir ses connaissances dans des domaines particuliers tels que paysage, urbanisme, patrimoine, architectonique, développement durable...

Les compétences acquises lors de ses études d'architecture, appréciées par des académiques et professionnels externes invités aux moments d'évaluations, offriront au diplômé des ouvertures sur de multiples dimensions de la pratique.

La compétence à l'exercice professionnel introduite au cours des études sera ensuite expérimentée et parachevée lors du stage professionnel post-universitaire.

Ce diplôme ouvrira aussi des perspectives vers des spécialisations, grâce à des passerelles vers des masters complémentaires en patrimoine, urbanisme, design... Enfin, la faculté permet aux diplômés intéressés par la recherche de s'investir dans un travail de doctorat.

Durant son Master, l'étudiant en architecture aura développé, en associant les neuf dimensions suivantes, une large capacité à :

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Concevoir un projet

Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, selon une logique maîtrisée, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) à différentes échelles.
- Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation quelle qu'elle soit, imaginer et mettre en œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l'« air du temps » et inventer ou actualiser les moyens qui seront à même de le révéler.
- Cerner et questionner les limites de son imaginaire.
- Reformuler, s'approprier une question posée et imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui.

Se constituer une culture architecturale

Connaître et activer des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire.
- Rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.

Situer son action

Observer, analyser et interpréter rigoureusement les multiples composantes matérielles, sociales, culturelles qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer, analyser et évaluer de façon critique des lieux et des contextes complexes,
- Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses.
- Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle.
- Expérimenter et évaluer les possibilités de transformation d'un contexte.

Mobiliser d'autres disciplines

Activer sa curiosité pour éprouver les fondements de ses acquis. Adopter une démarche transversale en vue d'opérer les transformations pertinentes.

- Être à même d'aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, d'échanger et de nourrir la réflexion architecturale.
- Situer et synthétiser les savoirs d'autres disciplines.
- Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en œuvre de l'architecture.
- Faire retour sur la discipline.

Concrétiser une dimension technique

Intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.

- Connaître et interpréter les principes techniques de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs qui génèrent une dimension formelle, matérielle et temporelle de l'architecture.
- Savoir faire converger les diverses implications techniques constituant une production architecturale.

- Discerner et reformuler une compréhension intuitive des structures en vue de concrétiser une production architecturale créative, inventive et/ou innovante.

Exprimer une démarche architecturale

Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Explorer et restituer l'expérience d'une spatialité complexe en l'observant et en la questionnant.
- Identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s).

Adopter une attitude professionnelle

Agir en tant qu'acteur conscient de ses responsabilités, prêt à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif.
- Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales.
- Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu.

Poser des choix engagés

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales.
- Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.
- Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Pouvoir juger, en autonomie, du bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Formuler des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué :

- d'un tronc commun de 74 crédits
- d'une finalité spécialisée de 30 crédits
- d'un choix d'option comportant 16 crédits

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en sept domaines spécifiques :

Projet d'architecture
 Expression, représentation et communication
 Méthodologie et recherche
 Contexte et culture
 Matériaux, structures et construction
 Pratique professionnelle
 Langues

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

[> Tronc commun du master en architecture à Tournai](#) [prog-2018-arct2m-larct1t.html]

[> Finalité spécialisée](#) [prog-2018-arct2m-larct2s]

Options et/ou cours au choix

- > Option: art [prog-2018-arct2m-larcx200o.html]
- > Option: histoire et théorie [prog-2018-arct2m-larcx300o.html]
- > Option: société, villes, territoires [prog-2018-arct2m-larcx400o.html]
- > Option: patrimoine [prog-2018-arct2m-larcx500o.html]
- > Option: environmental design [prog-2018-arct2m-larcx600o.html]
- > Option: structure [prog-2018-arct2m-larcx700o.html]
- > Cours au choix : questions d'architecture [prog-2018-arct2m-larcx800o.html]

ARCT2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [74.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o projet d'architecture

○ LTARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Pierre Accarain Ludovic Blanckaert Olivier Camus Jerome De Alzua Damien Surroca	240h	20 Crédits	1 + 2q	x	
○ LTARC2201	Projet d'architecture 5 : maîtrise ■	Dimitri Fache Eric Van Overstraeten Adrien Verschuere Quentin Wilbaux (supplée Eric Van Overstraeten)	120h	10 Crédits	1q		x

o Expression, représentation et communication

○ LTARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration graphique/plastique	Pascal Marchant Yeung Fun Yuen	60h	3 Crédits	2q	x	
-------------	--	-----------------------------------	-----	-----------	----	---	--

o Méthodologie et recherche

○ LTARC2130	Initiation à la recherche	Henry Pouillon (supplée) Chloé Salembier Chloé Salembier Quentin Wilbaux (supplée Caroline Bolle)	30h	3 Crédits	1q	x	
○ LTARC2230	Séminaires de recherche critique ■	Jerome De Alzua Renaud De Villiers De La Noue Pascal Marchant Marie-Clotilde Roose Chloé Salembier Frank Vermandel Quentin Wilbaux	30h	3 Crédits	1q		x

o Contexte et culture

○ LTARC2140	Histoire de l'architecture : enjeux contemporains	Jean Stillemans	30h	3 Crédits	2q	x	
○ LTARC2240	Théorie de l'architecture : enjeux contemporains	Frank Vermandel	30h	3 Crédits	1q		x
○ LTARC2141	Utopies et actualité de l'habiter	Chloé Salembier	30h	3 Crédits	2q	x	

Bloc
annuel

1 2

○ LTARC2142	Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme	Benedicte Grosjean	30h	3 Crédits	2q	x	
-------------	---	--------------------	-----	-----------	----	---	--

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC2160	Equipements du bâtiment et flux	Adolf Skok	40h	4 Crédits	1q	x	
○ LTARC2161	Conception des structures 2	Luca Sgambi	40h	4 Crédits	2q	x	
○ LTARC2162	Construction, matériaux et équipements	Olivier Laloux	30h	3 Crédits	1q	x	

o Pratique professionnelle

○ LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	France Guerenne Louis Vansnick	30h	3 Crédits	1q		x
○ LTARC2281	Gestion de projet et pratique professionnelle	Matthieu Meunier	30h	3 Crédits	1q		x

o Cours au choix (6 crédits)

⊗ LBARC2125	Dessin modèle vivant	Michèle De Myttenaere	45h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2126	Atelier design	Charles Kaisin	45h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2146	Espace, lumière et couleur	Jean-Luc Capron	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2147	Histoire de l'architecture des jardins européens	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2165	Pathologie et expertise	Olivier Laloux	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2166	Architecture durable	Benoit Thielemans	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2185	Economie appliquée	Nathalie Van Droogenbroeck	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	Joel Van Ypersele De Strihou	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2127	Théories de l'image en architecture et en art	Pascal Marchant	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2145	Introduction à la phénoménologie	Marie-Clotilde Roose	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2167	Atelier échelle 1/1	Jan Godyns	45h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2169	Modélisation numérique des données du projet	Jean Couwenbergh	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LESA2001	Techniques et technologies/Equipement des espaces culturels <i>Dès 2017-18, les étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s aux Masters [120] en architecture de l'UCL peuvent inscrire à leur programme ce cours de l'Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Bruxelles -ESA</i>		60h	3 Crédits			x
○ LTARC2196	In situ : Lemps		30h	3 Crédits	3q	x	x
○ LLOC2003	Workshop: université numérique			3 Crédits			x
○ LTARC2168	Modélisation des structures pour l'architecture	Luca Sgambi	30h	3 Crédits	2q	x	

Finalité spécialisée

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LTARC2231	Ateliers de recherche en et sur l'architecture ■	Pierre Accarain Olivier Bourez Christian Gilot Renaud Pleitinx Eric Van Overstraeten Adrien Verschuere Quentin Wilboux (supplée Eric Van Overstraeten)	90h	8 Crédits	2q		x
○ LTARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture			19 Crédits	2q		x
○ LTARC2283	Stage master			3 Crédits	2q		x

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisi une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)

- > Option: art [prog-2018-arct2m-larcx200o]
- > Option: histoire et théorie [prog-2018-arct2m-larcx300o]
- > Option: société, villes, territoires [prog-2018-arct2m-larcx400o]
- > Option: patrimoine [prog-2018-arct2m-larcx500o]
- > Option: environnemental design [prog-2018-arct2m-larcx600o]
- > Option: structure [prog-2018-arct2m-larcx700o]
- > Cours au choix : questions d'architecture [prog-2018-arct2m-larcx800o]

Option: art

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Activité non dispensée en 2018-2019
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LTARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie A)	Pascal Marchant Anne Nottebaert (coord.) Henry Pouillon	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LBARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie B)	Xavier de Coster Anne Nottebaert (coord.) Gregoire Guillaume	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x

Option: histoire et théorie

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Activité non dispensée en 2018-2019
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LBARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LTARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie B)		90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x

Option: société, villes, territoires

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LTARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie A)	Daniela Perrotti Chloé Salembier Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q <input type="checkbox"/>	x	x	
<input type="radio"/> LBARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie B)	Julie Deneff Chloé Salembier (coord.) Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q <input type="checkbox"/>	x	x	

Option: patrimoine

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LBARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie A)	Caroline Bolle Bernard Gochet (supplée Caroline Bolle) Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q <input type="checkbox"/>	x	x	
<input type="radio"/> LTARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie B)	Caroline Bolle Bernard Gochet Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q <input type="checkbox"/>	x	x	

Option: environmental design [16.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2018-2019
 Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LBARC2060	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie A)	Jean-Luc Capron Christophe Gillis Geoffrey Van Moeseke	90h	8 Crédits	1q <input type="checkbox"/>	x	x	
<input type="radio"/> LBARC2061	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie B)	Christophe Gillis (coord.) Jean-Francois Roger France Benoit Thielemans Sophie Trachte	90h	8 Crédits	1q <input type="checkbox"/>	x	x	

Option: structure

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2018-2019
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- ☒ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LTARC2065	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie A)	Pascaline Faux Olivier Gallez Robert Jan Van Santen Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
● LTARC2066	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie B)	Pascaline Faux Olivier Laloux Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x

Cours au choix : questions d'architecture [16.0]

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2018-2019
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- ☒ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LTARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie A)	Pascal Marchant Anne Nottebaert (coord.) Henry Pouillon	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
● LBARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie B)	Xavier de Coster Anne Nottebaert (coord.) Gregoire Guillaume	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
● LBARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
● LTARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie B)		90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
● LTARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie A)	Daniela Perrotti Chloé Salembier Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
● LBARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie B)	Julie Deneff Chloé Salembier (coord.) Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
● LBARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie A)	Caroline Bolle Bernard Gochet (supplée Caroline Bolle) Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
● LTARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie B)	Caroline Bolle Bernard Gochet Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
● LBARC2060	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie A)	Jean-Luc Capron Christophe Gillis Geoffrey Van Moeseke	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
● LBARC2061	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie B)	Christophe Gillis (coord.) Jean-Francois Roger France Benoit Thielemans Sophie Trachte	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x

Bloc
annuel

1 2

○ LTARC2065	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie A)	Pascaline Faux Olivier Gallez Robert Jan Van Santen Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LTARC2066	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie B)	Pascaline Faux Olivier Laloux Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊖	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2018-arct2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

ARCT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant *les conditions d'admission générales* (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/conditions-masters.html>) que *spécifiques* à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Adultes en reprise d'études](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in ingenieurs Wetenschappen : architectuur [180.0]		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelor in architectuur [180.0] (niet-universiteit)		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	
Bacheliers étrangers			
Bachelier en architecture [180.0]		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles) (https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles) vers l'université

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous	Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
Masters			

Diplômés de 2° cycle non universitaire

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](https://uclouvain.be/fr/etudier/vae) (https://uclouvain.be/fr/etudier/vae)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions).

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser et un savoir-faire.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet architectural et des cours théoriques et s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère transfrontalier et interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet de mettre en place et de nourrir un enseignement et une recherche spécifique à la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité universitaire.

Cet enseignement englobe à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, urbanisme, sociologie urbaine), ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture.

Il s'organise à travers le projet d'architecture, des cours magistraux et des séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

Le projet d'architecture est structuré à partir d'ateliers verticaux, avec des colorations spécifiques, permettant à l'étudiant d'orienter son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques développées. De plus, chaque année, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

Afin de se situer par rapport à son travail, tant individuel que collectif, et en vue d'en rajuster, si nécessaire, les méthodes, l'étudiant réalisera, d'une part, pour certaines activités d'enseignement, notamment le projet d'architecture, une évaluation de ses apprentissages tout au long de son processus de développement.

D'autre part, il réalisera une évaluation en cours de quadrimestre et une autre en fin de quadrimestre pour chacune des activités d'enseignement afin de préciser s'il répond aux exigences du programme.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiants, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Belgique à€" Vlaamse gemeenschap

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brussel - Gent
- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde - Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Università degli studi di Napoli
- Università degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

- University Og Ljubljana

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire](#).(60 crédits)
- [Doctorat en art de bâtir et urbanisme](#) (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Contacts utiles

Master en architecture « ARCT2M »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: Secrétariat Décanat LOCI

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: France Pécher

Tél: +32 (0)10 47 28 22

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: Secrétariat Tournai

Tél : +32 (0)69 85 78 10

•• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Catherine VANHAMME

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Catherine Vanhamme](#)

Tél : +32 (0)69 85 78 15

•• Répondant administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

M. Vincent FILLEUL UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: Vincent Filleul

Tél : +32 (0)69 85 78 14

•• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Mme Christina NASTRI

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: Christina Nastri

Tél: +32 (0)69 85 78 50

•• Président de la Commission de programme « Master en architecture TRN »

Prof. Olivier LALOUX

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: olivier.laloux@uclouvain.be

•• Secrétaire de la Commission de programme « Master en architecture TRN »

Pierre ACCARAIN

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: pierre.accarain@uclouvain.be

•• Coordination institutionnelle Erasmus

Eric VAN OVERSTRAETEN

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: eric.vanoverstraeten@uclouvain.be

•• Président des jurys d'examens

Prof. Martin Buysse

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• Secrétaire de jury Master

Prof. Olivier Laloux

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Gestion du programme

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).